

## Irak, le laboratoire permanent

**S**i l'on s'en tient à l'adage anesthésiant qui voudrait que les peuples heureux n'aient pas d'histoire, les Irakiens partent d'emblée avec un lourd handicap. Ils forment en effet un peuple saturé d'histoire(s), depuis que la Mésopotamie a tenu lieu de décor aux premières sociétés humaines sophistiquées. La temporalité politique s'y affole, en outre, depuis 15 ans ; les velléités américaines de changer le destin du Moyen-Orient tout entier à partir de l'Irak ayant transformé le pays en laboratoire d'observation *in vivo* des transitions politiques et des recompositions sociales et communautaires (ethniques, religieuses) du monde arabe. Laboratoire déserté par ses laborantins, et où le protocole expérimental ne tient plus.

### Les expériences de l'histoire

En l'absence de direction, l'histoire irakienne n'admet ainsi plus de ligne de séparation entre conjoncture routinière et conjoncture exceptionnelle (violence armée, guerre, occupation étrangère). Dates, événements, aléas de la vie politique et économique, pèsent directement et lourdement sur les vies et les choix individuels. Fin 2017, c'est la victoire presque totale remportée contre l'organisation État islamique, ou Daech, qui fait espérer aux analystes l'ouverture d'un nouveau chapitre, pour un Irak plus unitaire, mieux tenu, où la violence diminuerait enfin. Ce dossier de *Politique étrangère* consacré à l'Irak a pour but d'évaluer, sur le temps long et en identifiant les paramètres présents les plus pertinents, les chances de ce nouveau départ.

Comme le montre la contribution de Jolyon Howorth, l'État irakien n'a pu, depuis sa création sous la houlette de la puissance mandataire britannique dans les années 1920, s'approprier entièrement son histoire. Le pays n'assume pas le passé, avec ses moments fastes et ses périodes noires, tandis que le présent est toujours présenté comme l'aboutissement, ou l'actualisation, des dissensions qui ont présidé à sa naissance. À cet égard, la rupture de 2003, imposée par les États-Unis au moyen d'une invasion suivie d'une occupation militaire, apparaît comme un fantasme impérial de remodelage, légitimé par un impératif dit démocratique, celui de corriger les tares originelles de l'État irakien. Renverser le régime sunnite minoritaire du tyran Saddam Hussein et éradiquer son idéologie baasiste, confier le pouvoir à la majorité démographique chiite, et garantir

aux Kurdes une entité fédérée dotée de larges prérogatives : tel était le modèle de *state-building* conçu par Washington pour pacifier le pays. À l'appui de cette construction politique espérée, un développement économique instantané devait advenir grâce à la manne pétrolière, sur le modèle des monarchies pétrolières voisines – ne présentait-on pas voici encore quelques années l'Irak comme une « future Arabie Saoudite » ?

Or, les sociétés sont têtues. Elles résistent – ou se vengent, comme le rappelle justement Myriam Benraad dans son analyse de Daech vaincu – de toutes leurs forces aux bouleversements imposés des rapports de domination et des hiérarchies, notamment identitaires. La sortie du temps figé et des certitudes de l'autoritarisme se fait ainsi rarement sans violence sociale. Bien avant les printemps arabes, le cas irakien offrait déjà un paradigme à la réflexion des politologues tentant de penser les transitions politiques de la région, au carrefour de trois problématiques : celle des mutations obligatoires de l'autoritarisme rentier, liées aux aléas des revenus pétroliers ; celle du rôle des diasporas dans la stratégie de sortie de l'autoritarisme, les exilés irakiens soutenus par les États-Unis et leurs alliés régionaux ayant ici joué un rôle pionnier ; et celle des effets de la pression internationale, avec dans le cas de l'Irak un panel d'outils exceptionnellement complet, allant des sanctions à la guerre et à l'occupation.

### Admettre l'État faible

Quinze ans après l'acte de *regime change* qui devait remettre de l'ordre à partir d'une *tabula rasa* idéologique et institutionnelle, tout ce qui définit l'État irakien continue, en fait, de poser problème. Son assise territoriale, son identité nationale, son régime politique, son drapeau, la gestion de ses ressources, ses relations avec son environnement extérieur, vacillent constamment. L'Irak n'est aujourd'hui ni réellement souverain ni tout à fait sous tutelle étrangère. Pas plus que l'État ne parvient à s'extraire de l'emprise des groupes – familiaux, tribaux, confessionnels – qui cherchent à le dominer de façon exclusive. Du passé baasiste subsistent les traces d'une conception de l'État fondée sur la centralisation du pouvoir par un groupe particulariste, la redistribution plus ou moins clientéliste de la rente pétrolière, et la militarisation de la société. Aux yeux d'une grande partie de la population, prévaut encore un étatisme de la peur : seul un État fort pourrait conjurer l'angoisse du désastre et permettre à une société réputée violente et ingouvernable d'éviter désordres et « incivilités ». Mais le rêve d'un État fort est ponctuel, face aux commodités qu'offre un État faible.

L'analyse a depuis longtemps consacré un Irak divisé en trois blocs ethniques et confessionnels : sunnite, kurde et chiite, s'accommodant fort mal du cadre de l'État-nation et réputés antagonistes. Les rapports

de force non stabilisés entre ces blocs produiraient un jeu à somme nulle engendrant une violence endémique, et invitant *in fine* à des formes extrêmes d'ingérence extérieure. L'irruption sur la scène irakienne de Daech en 2013-2014 est une répétition sanglante de ce schéma. Elle a bouleversé la société irakienne, cristallisant brusquement une nouvelle masse d'antagonismes et de transactions que nul ne contrôle véritablement.

Daech, nonobstant son caractère d'exception et ses excès monstrueux, doit aussi être compris comme une expression politique arabe sunnite, qui se produit dans le cadre irakien. De l'insurrection armée des fidèles de l'ancien régime baasiste contre l'occupation américaine, jusqu'à l'acmé djihadiste, la dramatique trajectoire politique des sunnites irakiens les mène en pratique à la marginalisation. Les deux autres protagonistes que sont les chiites et les Kurdes, alliés contre la dictature de Saddam Hussein, deviennent maintenant ennemis dans un dangereux face-à-face national-populiste. Pour les Kurdes, l'objectif ultime d'un État indépendant ne fait guère de doute ; mais, comme le rappelle ici Adel Bakawan, les conditions de réalisation de cet idéal étatique sont très, trop nombreuses, et la crise ouverte par le référendum de septembre 2017 a brutalement rappelé que les Kurdes ont peu d'alliés, et beaucoup de grands adversaires dans la région, au-delà du gouvernement de Bagdad – l'Iran, puissance majeure d'influence et de division en Irak, ayant notamment clairement marqué les limites de l'exercice.

Quant aux élites dirigeantes chiites, leur objectif demeure flou : quel type d'État et quelle identité nationale souhaitent-elles pour un Irak passé désormais sous leur domination ? Leurs registres de légitimité fluctuent entre une irakité soucieuse d'affirmer sa spécificité à la fois vis-à-vis du monde arabe et de l'Iran, et un confessionnalisme aux ramifications transnationales. Et quant aux modes d'action, ils oscillent entre le moderne (fantasme technocratique) et le traditionnel (le romantisme tribal, le rôle de la *marja'iyya* ou clergé de Nadjaf). Depuis 2003, un glissement s'est indéniablement opéré vers un nationalisme irakien à base de religiosité consacrant la primauté du chiisme. Les combats contre Daech ont consacré ce nouveau modèle, en mettant en avant une citoyenneté chiite fondée sur la guerre et le martyr. L'incarnation milicienne de ce projet, par la levée en masse des combattants de la Mobilisation populaire (*Hashd shaabi*), étudiée dans l'article de Hebatalla Taha et Clément Therme, en est la traduction ; elle consolide et fragilise à la fois le projet étatique irakien. Certes, l'Iran a été le principal artisan de cette mobilisation milicienne, mais l'épineuse question de sa tutelle sur l'Irak ne peut faire passer sous silence les tensions proprement irakiennes au sein du camp chiite, qui épousent les contours des antagonismes de classes sociales, d'identités régionales, et de dynasties cléricales rivales. La « milicianisation »

du champ social irakien révèle ainsi surtout l'échec profond de l'ordre urbain à intégrer socialement et économiquement les populations de « rurbanisés » issues des vagues successives d'exode des campagnes vers les villes, depuis l'époque monarchique.

### **L'accalmie aura-t-elle lieu ?**

La défaite de Daech ne suffira pas, dans ces conditions, à pacifier le paysage politique. Après avoir tenté de faire de l'Irak l'épicentre d'un mouvement de démocratisation du Moyen-Orient, les puissances occidentales l'ont institué en partenaire majeur dans la lutte contre le terrorisme djihadiste. L'ordre politique irakien reste pourtant totalement dysfonctionnel au regard des standards que l'on espérait le voir atteindre voici 15 ans. Le texte constitutionnel qui l'encadre théoriquement s'efface complètement devant le rapport des forces démographiques ou militaires entre groupes sociaux. L'économie irakienne est en outre lourdement paralysée par la baisse des prix du pétrole, ce qui retardera inévitablement la reconstruction des régions détruites ; l'endettement extérieur du pays est déjà en hausse.

Le Premier ministre Haïdar Al-Abadi, politiquement faible, s'est pourtant révélé bon gestionnaire de crise. Entré en fonctions au lendemain de la chute de Mossoul aux mains de Daech, il a su mobiliser et centraliser les ressources matérielles et symboliques pour la reconquête du territoire. Il a également travaillé à la resocialisation de l'Irak dans son environnement arabe – se rapprochant notamment de l'Arabie Saoudite. Il incarne un chiisme et un islamisme modérés, ouverts sur l'Occident et sur le monde sunnite. Les élections prévues pour le printemps 2018 s'annoncent cependant pour lui à haut risque : le camp intransigeant des faucons du chiisme, solidement liés au camp iranien, auréolés de la victoire de leurs milices contre Daech, dispose de nombreux atouts.

Une autre lueur existe du côté de la société civile, où apparaissent, contre l'incurie et la corruption de l'*establishment* politico-religieux, des mobilisations dépassant les habituels clivages communautaires. À Bagdad et à Bassora, les classes moyennes éduquées ont été sensibles aux printemps des peuples arabes de 2011. Elles sont descendues dans la rue pour exiger la refonte du système politique imposé par les États-Unis au profit des politiciens exilés irakiens arrivés avec eux. Le Premier ministre de l'époque, Nouri Al-Maliki, avait promis des réformes avant de réprimer brutalement la vague des protestations. Mais l'onde de choc de Daech a donné un second souffle aux militants des droits de l'homme, à la jeunesse estudiantine, et aux intellectuels de gauche attachés à la séparation de la religion et du politique. Depuis l'été 2015, ils manifestent régulièrement contre les régressions en matière de libertés fondamentales (liberté

de la presse), de droits des femmes et d'acquis socio-économiques (traitement des fonctionnaires, tarifs subventionnés pour l'électricité, les denrées alimentaires de base, gratuité de l'enseignement public, des services de santé, etc.). Ils réclament un État « civil » (*dawla madaniyya*), qui ne serait ni religieux ni laïque au sens où nous l'entendons, mais un État affranchi de la logique de dépeçage en quotes-parts ethno-confessionnelles. Le clergé chiite dirigé par l'ayatollah Sistani est aujourd'hui leur allié. Le combat en Irak est-il en passe de se transférer sur le terrain de la lutte sociale ?

**Dorothee Schmid**

Responsable du programme « Turquie contemporaine » de l'Ifri

**Loulouwa Al-Rachid**

Politologue et spécialiste de l'Irak



# politique étrangère



## Découvrez nos nouvelles offres d'abonnement sur le site [www.revues.armand-colin.com](http://www.revues.armand-colin.com)

- ✓ Bénéficiez de services exclusifs sur le portail de notre diffuseur
- ✓ Accédez gratuitement à l'ensemble des articles parus depuis 2007
- ✓ Choisissez la formule papier + numérique ou e-only



### TARIFS 2017

#### ► S'abonner à la revue

		France TTC	Étranger HT*
<b>Particuliers</b>	papier + numérique	■ 80,00 €	■ 100,00 €
	e-only	■ 65,00 €	■ 80,00 €
<b>Institutions</b>	papier + numérique	■ 175,00 €	■ 195,00 €
	e-only	■ 130,00 €	■ 150,00 €
<b>Étudiants**</b>	papier + numérique	■ 70,00 €	■ 75,00 €
	e-only	■ 50,00 €	■ 55,00 €

\* Pour bénéficier du tarif Étranger HT et être exonéré de la TVA à 2,1 %, merci de nous fournir un numéro intra-communautaire

\*\* Tarif exclusivement réservé aux étudiants sur présentation d'un justificatif

#### ► Acheter un numéro de la revue

	Tarif	Numéro (format X-20XX)	Quantité
<b>Numéro récent (à partir de 2014)</b>	■ 23,00 €	.....	.....
<b>Numéro antérieur à 2014</b>	■ 20,00 €	.....	.....
<b>TOTAL DE MA COMMANDE</b>			..... €

### Bon de commande à retourner à :

DUNOD ÉDITEUR - Service Clients - 11, rue Paul Bert - CS 30024 - 92247 Malakoff cedex, France  
Tél. 0 820 800 500 - Fax. 01 41 23 67 35 - Étranger +33 (0)1 41 23 60 00 - [revues@armand-colin.com](mailto:revues@armand-colin.com)

### Adresse de livraison

Raison sociale : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : |\_|\_|\_|\_| Ville : ..... Pays : .....

Courriel : .....@.....

### Règlement à l'ordre de Dunod Éditeur

- Par chèque à la commande
- À réception de facture (institutions uniquement)
- Par mandat administratif (institutions uniquement)

Date : \_\_/\_\_/\_\_

Signature (obligatoire)

### Je souhaite effectuer mes démarches en ligne ou par courriel/téléphone

- ✓ Je me connecte au site [www.revues.armand-colin.com](http://www.revues.armand-colin.com), onglet « ÉCO & SC. POLITIQUE »
- ✓ Je contacte le service clients à l'adresse [revues@armand-colin.com](mailto:revues@armand-colin.com) ou au 0 820 065 095

Toute commande implique que vous ayez préalablement pris connaissance des conditions générales d'abonnement disponibles à cette adresse : <http://www.revues.armand-colin.com/cga>  
Les informations collectées nous permettront de mieux servir votre commande et de vous informer sur nos produits et services. Conformément à la loi du 6 août 2004 (N° 2004-801) modifiant la loi française « Informatique et Libertés » de 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, vous pouvez nous adresser un courrier à Dunod Éditeur - Service Ventes Directes - 11, rue Paul Bert - CS 30024 - 92247 Malakoff cedex, ou par mail à [infos@dunod.com](mailto:infos@dunod.com)

